



Préparation de la programmation FEDER-FSE+ en Normandie 2021-2027

Assistance à maîtrise
d'ouvrage :



technopolis [group]



Synthèse de l'atelier du 11 octobre 2019

« Emploi, éducation, formation, insertion et lutte contre la pauvreté »

Objectif stratégique n°4 du projet de règlement européen

Cadre de l'échange

Dans le cadre de la préparation des programmes qui seront soutenus par les fonds européens entre 2021 et 2027, la Région Normandie organise une large concertation partenariale ouverte le 11 octobre 2019 par une journée de séminaire à Louviers. Plusieurs ateliers thématiques se sont déroulés lors de cette journée d'ouverture. Cette synthèse fait état des principaux enseignements retenus des échanges de l'atelier portant sur les approches territoriales intégrées.

Le présent document propose une courte synthèse des discussions qui ont eu lieu durant l'atelier. Il ne vise pas l'exhaustivité. Le détail des discussions sera bien pris en compte. Ce document est complémentaire :

- des supports utilisés en séance (document présenté à l'écran au format power point ou document sur table selon le type d'atelier présentant les principaux atouts et faiblesses de la Région dits « AFOM ») accessible en ligne (via <http://concertation-normandie.eu/>)
- de la synthèse des besoins présentés dans le questionnaire de la plateforme de concertation accessible en ligne (via <http://concertation-normandie.eu/>)

De nouveau, merci de votre participation.

Copilotage et coanimation Etat-Région de l'atelier (Philippe Lagrange, Directeur adjoint et chef du Pôle 3E de la DIRECCTE / Clarisse Dautrey Directrice de la formation tout au long de la vie à la Région Normandie).

Atelier d'une durée de 3h portant sur l'ensemble des thématiques soutenues par le FSE et IEJ 2014-2020 et le FSE+, structuré autour de 3 temps :

1. Un bilan des programmations du FSE et l'IEJ en Normandie sur 2014-2020 par thématique (accès à l'emploi, décrochage scolaire, formation-orientation, inclusion) (1h30)

2. Rappel des perspectives d'évolution réglementaires du FSE+ (30 mn)
3. Le FSE+ en Normandie : présentation d'éléments d'orientation stratégiques, de diagnostic et échanges sur les besoins et enjeux du territoire (1h)

Personnes présentes

NOM	Prénom	Structure	Fonction
LAGRANGE	Philippe	DIRECCTE	Directeur adjoint et chef du pôle 3E
DAUTREY	Clarisse	Région Normandie	Directrice de la formation professionnelle
		Commission Européenne	
AJROUCHE	Catherine	Agglomération Evreux Portes de Normandie	Responsable du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)
ALLIX	Josselin	Conseil Départemental du Calvados	Chargé de mission fonds européens
BELSON-THIERRÉ	Noémie	Conseil Départemental de l'Eure	Responsable de projets FSE
BOURGOISE	LAURENCE	Agglomération Seine-Eure	Directrice des Cohésions territoriales
Bozec	Annie	Fodeno organisme de formation	directrice
CHICHEPORTICHE	Samuel	DIRECCTE NORMANDIE	Responsable du service FSE
de Morel	Eudes	Préfecture de région	chargé de mission
DEFFONTAINES	Frédérique	Fédération régionale des MFR de Normandie	directrice
FORTERRE	Christian	Préfecture de région	Haut-Commissaire à la Pauvreté
MANIERE	Lolita	Conseil Départemental de la Seine-Maritime	Directrice de l'action sociale et de l'insertion
NEKROUF	Yacine	Conseil Départemental de la Seine	Chargé de mission Europe
RANNOU	Christine	Mission Locale Louviers-Val de Reuil-Andelle	Directrice
Saunier	Christophe	UROF NORMANDIE	Président
Scélin	Philippe	FFP	Préside
TINETTE	Nathalie	AFPA NORMANDIE	Directrice du service Public
TREFFLE	Dominique	Délégation régionale à la formation professionnelle initiale et continue (DRFPIC) au rectorat de Rouen Site 2	Conseiller en formation continue
VERBAERE	Alexandre	Métropole Rouen Normandie	Directeur de la solidarité
VOIVENEL	Laure	Conseil Départemental de la Manche	Responsable du service Europe

Principaux enseignements

1. Constats et réactions sur le bilan de la programmation du FSE et de l'IEJ en Normandie

En introduction ont été rappelés les arbitrages à venir concernant les lignes de partage Etat-Région sur la gestion du FSE courant novembre.

La présentation de la répartition générale des crédits FSE-IEJ (227 M€ sur 2014-2020) par type d'opération et de porteurs a mis en évidence la sous-représentation en Normandie de l'IAE dans les montants programmés par rapport à la moyenne nationale (poids 2 fois inférieur à la moyenne nationale) et la surreprésentation des OPCA et des actions de formation continue à destination des salariés (17% des montants contre 12% au niveau national).

L'Etat a rappelé l'enjeu d'accroître le soutien de l'IAE pour la prochaine programmation, au vu de l'objectif ambitieux défini dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté qui prévoit une hausse de 25% du nombre de salariés accueillis dans l'IAE d'ici 2022.

Les Conseils départementaux ont précisé que le soutien de l'IAE par le FSE avait été entouré d'incertitudes liées :

- au mode de comptabilisation des participants entrant dans une étape de parcours IAE, ne permettant pas d'alimenter les cibles du cadre de performance (inactifs et chômeurs)
- au rejet par la Commission Européenne de la proposition faite par la DGEFP d'un coût unitaire standard d'un salarié en insertion et le coût unitaire d'une « sortie dynamique » dans ces structures

L'enjeu de définir un cout standard pour le financement de poste dans le secteur de l'IAE a été rappelé.

La présentation de la programmation des opérations relatives à **l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des NEET** (axes 1 des PON FSE et IEJ) a mis en lumière le poids des missions locales dans la programmation en Normandie et la concurrence qui pouvait aujourd'hui exister entre porteurs sur l'accompagnement des jeunes (arrivée de nouveaux opérateurs, moyens supplémentaires dédié à l'accompagnement des NEET dans le cadre du PIC (Programmation d'investissement dans les Compétences) et de la Garantie Jeune). Les échanges ont notamment porté sur les questions de gestion et de suivi et plus spécifiquement sur les freins relatifs à la justification de l'éligibilité des participants les plus fragilisés (jeunes NEET décrocheurs, personnes SDF) ; le risque de fragilité financière introduit par des retards de paiement : les incertitudes sur le montant de FSE réellement obtenu.

Les participants ont insisté sur la nécessité d'alléger la charge administrative et de clarifier, dès le démarrage de la prochaine programmation, les consignes données aux porteurs, le périmètre des indicateurs, et les justificatifs à fournir pour prouver l'éligibilité des publics.

Il a ici été rappelé aux participants la « suppression » de l'IEJ dans le cadre de la prochaine programmation (fondue dans le FSE+) et l'harmonisation des taux de cofinancement (moins favorables que sur 2014-2020).

Sur la **formation et l'orientation des jeunes et des chômeurs** (FSE et IEJ gérés par la Région), la Région a rappelé l'intérêt pour les porteurs que la majorité des crédits et opérations soient portés par le Conseil Régional, permettant ainsi d'alléger pour les organismes de formation la charge administrative liée au suivi des participants et de les sécuriser financièrement. Ce temps a permis de

rappeler la faible part que représente l'orientation et l'information sur les métiers dans la programmation du FSE régional.

La **présentation de la programmation de l'axe 3 « lutte contre la pauvreté et inclusion »** du PON FSE en Normandie a permis de rappeler le poids de l'accompagnement de parcours dans les opérations et le très faible niveau de couverture du FSE dans le département de l'Orne, où le Conseil Départemental n'est ni Organisme Intermédiaire ni porteur de projet FSE sur cette programmation. La DIRECCTE et plusieurs départements ont insisté sur la nécessité de renforcer la couverture et l'accès aux dispositifs d'inclusion dans ce département.

La question des indicateurs de performance de l'axe 3 a fait l'objet de critiques et réactions, en raison :

- du flou entourant – au moins au démarrage de la programmation – la distinction entre chômeurs et inactifs (difficulté à qualifier et justifier le caractère « inactif » d'un participant),
- du caractère élevé des cibles, incitant les Organismes Intermédiaires à programmer des opérations garantissant des volumes de participants

Les premières conclusions issues de l'évaluation d'impact en cours de l'axe 3 du PON FSE ont fait l'objet d'une courte présentation insistant sur les axes de progrès en termes de renforcement de la **relation entre les acteurs de l'insertion et les employeurs**, de l'articulation entre les parcours d'accompagnement et la **formation des publics en insertion**. A ce sujet un département a souligné la difficulté à construire des parcours d'accompagnement mobilisant des actions de formation en raison du découpage de la gestion du FSE entre Etat et Région.

La présentation d'éléments de résultats à la sortie des opérations de l'axe 3 a suscité des réactions concernant le caractère réducteur des données en sortie immédiate et la nécessité d'apprécier par des indicateurs complémentaires portant sur un temps plus long (+ 6mois +12 mois) l'insertion professionnelle des publics. Il a été rappelé que des enquêtes à 6 mois sont réalisées par la DGEFP chaque année sur le devenir à 6 mois des participants, mais que ces résultats ne peuvent pas être déclinés au niveau régional.

2. Présentation et échange sur les perspectives d'évolution réglementaires du FSE+

Après une présentation du cadre général d'intervention du FSE+ (fusion de 5 anciens instruments financiers en 1 seul), les principales inflexions prévues ont été rappelées parmi lesquelles :

- La baisse prévue de l'enveloppe dédiée à la France (entre -7/8 %)
- La place plus forte laissée au « social » (création d'un objectif spécifique dédié à l'intégration sociale, ouverture aux ressortissants des pays tiers qui deviennent un public cible du FSE +, concentration accrue de la maquette sur les OS « inclusion »)
- Le soutien explicite et transversal aux compétences clefs et numériques (OS IV)
- La sanctuarisation du public jeune (15-29 ans)
- Ouverture plus nette à l'accès et au soutien à la formation initiale et à l'éducation
- Place réaffirmée aux innovations sociales ou aux expérimentations sociales (taux de cofinancement porté à 95%)

Des réactions ont concerné la question du soutien à l'innovation et à l'expérimentation. En effet bien qu'affichée dans l'axe 3 du PON FSE 2014-2020, la contribution du FSE à l'innovation (notamment sociale) a en effet été freinée par :

- la compatibilité entre les règles de gestion du FSE et ces approches qui nécessitent de la souplesse et des collaborations entre plusieurs acteurs ;
- le risque financier inhérent à ce type de démarches dont la viabilité financière peut être faible ;

- L'introduction du cadre de performance a pu pousser certains gestionnaires à privilégier les opérations garantissant un volume de participants venant alimenter les cibles du cadre de performance.

Des participants ont interrogé la Commission Européenne pour savoir si outre l'évolution du taux de cofinancement, des dispositions particulières étaient prévues en termes d'allègement des justificatifs et contrôles sur ce type d'opération, mais ce n'est pas le cas.

3. Le FSE+ en Normandie : présentation d'éléments d'orientation stratégiques, de diagnostic et échanges sur les besoins et enjeux du territoire

Dans un contexte institutionnel mouvant marqué par de multiples réformes, la Région et l'Etat ont introduit ce dernier temps par un rappel des principales orientations stratégiques régionales et nationales des plans et programmes en cours avec lesquelles le FSE+ devra s'articuler. Parmi ces derniers : la loi du 5 septembre 2018 pour « la liberté de choisir son avenir professionnel », le PIC et le PRIC 2018-2022 (Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences) qui dote la Région de moyens supplémentaires conséquents pour former les chômeurs ; la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté (septembre 2018) ; le Pacte Ambition IAE, le Plan de mobilisation pour l'Emploi et le Futur Pacte Productif.

La Région rappelle **la difficile articulation entre les crédits FSE et ceux du PRIC, qui limitera la possibilité de programmer du FSE sur les actions de formation des demandeurs d'emploi les deux premières années de programmation en 2020-2021**. Cet élément de contexte impose ainsi une ouverture du prochain programme FSE à d'autres types d'opérations, telles que l'orientation et l'information sur les métiers, la lutte contre le décrochage scolaire (au travers du soutien par exemple aux écoles de production et aux microlycées), la lutte contre l'illettrisme.

Le premier temps d'échange a porté sur **l'éducation, le décrochage et l'orientation**. La discussion s'est ouverte sur l'enjeu partagé de la hausse du niveau de formation de population (la Normandie étant la Région métropolitaine qui affiche la plus faible part de diplômés du supérieur chez les jeunes et les adultes). Cette faiblesse est accrue par le déficit migratoire des jeunes Normands (notamment ceux diplômés du supérieur et dont le retour n'est pas assuré), et par la persistance d'une faible orientation des jeunes vers des études longues. L'enjeu du renforcement de l'accès à la formation et à l'enseignement supérieur a été réaffirmé.

Par ailleurs, le décrochage scolaire demeure important (la Normandie se situe au 10^{ème} rang sur 13) de même que la part de jeunes NEET qui tend à s'accroître depuis 2014. Outre les « invisibles » (jeunes en dehors de tout circuit), les étudiants de l'enseignement supérieur décrocheurs et les « recalés » de Parcoursup constituent des publics dont le repérage et l'accompagnement nécessiterait d'être renforcés.

Le poids et la persistance du phénomène d'illettrisme chez les jeunes et les adultes normands nécessitent également de renforcer les moyens et action dédiés à la lutte contre l'illettrisme.

En termes de formation des chômeurs et des actifs occupés, si des moyens supplémentaires importants sont déployés dans le cadre du PRIC, des difficultés subsistent pour capter certains publics (chômeurs de très longue durée, familles monoparentale, seniors, salariés dans des secteurs en transition) et remplir les sessions de formation. Face à ce constat, le **développement de la formation multimodale, en situation de travail (AFEST)**, et d'outils **pédagogiques numériques d'apprentissage** ont été soulignés.

Face aux importants besoins de recrutement et de formation auxquels font face certains secteurs (service à la personne qui affiche des besoins croissants et revoit son modèle économique, construction, métiers vert), **l'enjeu du renforcement et du renouvellement de l'information sur les métiers** (serious game, numérique) a été partagé. Sur l'apprentissage spécifiquement le

renforcement de l'information des maîtres d'apprentissage dans le secteur agricole, notamment suite à la réforme de l'apprentissage, a été pointé spécifiquement.

De manière transversale s'agissant des territoires cibles, l'enjeu du renforcement de la **couverture des publics en difficulté vivant dans les zones rurales** et faisant face à des problématiques de mobilité (pas uniquement géographique) a été rappelé.

En termes d'inclusion et de lutte contre la pauvreté l'enjeu de l'accompagnement de la montée en puissance de l'IAE a été abordé. L'ouverture croissante de l'IAE vers les services (dont les services à la personne) constitue un levier à développer pour le territoire. En termes d'accompagnement de parcours, la question du renforcement du ciblage des opérations vers des publics très éloignés de l'emploi a été vue comme source de frein au lancement d'opération. Toutefois **l'accroissement de la personnalisation des parcours** constitue un enjeu nécessitant d'orienter les publics vers les différentes offres d'accompagnement selon leurs besoins. Les modalités d'accompagnement doivent évoluer en laissant davantage de place au collectif, à l'accompagnement en distanciel, et intégrant de manière croissante les questions d'inclusion numérique. La stratégie de lutte contre la pauvreté prévoit un vaste plan de formation des travailleurs sociaux sur ces sujets. **La formation est également à adapter au public et à intégrer davantage aux parcours** : partir des habiletés, prendre en compte les softskills, former sur des durées plus courtes, « autrement »... en lien avec la dynamique du PIC.

En synthèse, à l'issue des échanges, les propositions d'enjeux/besoins présentés ont été complétées et structurés comme suit :

Enjeux et besoins concernant la formation initiale, l'orientation et le décrochage scolaire :

- Réduire l'abandon scolaire précoce et la part des personnes en situation de décrochage scolaire (soutien au micro-lycée, école de production)
- Renforcer l'accès à l'enseignement supérieur
- Renforcer l'accompagnement des publics décrocheurs ou sortants de l'enseignement supérieur
- Renforcer et sécuriser (en limitant les ruptures) l'accès à l'alternance
- Renforcer l'information, la communication et la valorisation des métiers et formations dans les secteurs souffrant d'un déficit d'attractivité

Enjeux et besoins concernant l'orientation et la formation professionnelle continue des publics chômeurs et salariés :

- Renforcer les actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme, notamment dans les Quartiers Prioritaires de la Ville et les zones rurales
- Soutenir l'accès à l'acquisition d'un socle de compétences en lien avec des modules techniques, de savoirs de base et des compétences clés
- Soutenir l'accès à la qualification des publics sans diplôme
- Améliorer l'employabilité des salariés les moins qualifiés et les plus fragiles par l'adaptation de leur compétences et qualification
- Expérimenter de nouvelles approches de formation mobilisant notamment le numérique

Enjeux et besoins concernant l'inclusion active et la lutte contre la pauvreté :

- Renforcer l'individualisation des parcours d'insertion
- Renforcer la prise en compte des publics les plus menacés de pauvreté: familles monoparentales, nationalité étrangère, inactifs, invisibles

- Rechercher une plus grande implication et responsabilisation des publics en insertion (méthodes collectives, ludiques, approches tournées sur les atouts et capacités des personnes, en pair à pair)
- Accompagner la montée en puissance prévue de l'IAE
- Améliorer la couverture territoriale de l'offre d'insertion notamment dans les zones rurales
- Renforcer l'intégration de la formation et des compétences dans les parcours d'inclusion (notamment les salariés de l'IAE)
- Favoriser les relations et l'intermédiation des publics en insertion avec le monde de l'entreprise

Enjeux et besoins concernant l'orientation et la formation professionnelle continue des publics chômeurs et salariés :

- Renforcer le repérage et l'accompagnement vers l'emploi ou la formation des publics dits « invisibles »
- Améliorer le fonctionnement du service public de l'emploi en personnalisant l'offre de service et en développant l'offre de service aux entreprises
- Promouvoir la participation des femmes au marché du travail et la progression de leur carrière un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, notamment pour les parents isolés

Améliorer les pratiques de recrutement et les luttes contre les discriminations Contribuer à l'augmentation de la création-reprise d'entreprises notamment sociales ainsi qu'à leur pérennité